Le rapporteur général de l'Autorité de la concurrence indique qu'une opération de visite et saisie inopinée a été réalisée dans le secteur du transport public particulier de personnes

Publié le 18 février 2026

Les services d'instruction de l'Autorité de la concurrence ont procédé le 17 février, après autorisation d'un juge des libertés et de la detention, à une opération de visite et saisie inopinée auprès d'une entreprise suspectée d'avoir mis en œuvre des pratiques anticoncurrentielles dans le secteur du transport public particulier de personnes.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 18 FÉVRIER 2026

Le rapporteur général de l'Autorité de la concurrence indique qu'une opération de visite et saisie inopinée a été réalisée dans le secteur du transport public particulier de personnes

Lire le communiqué de presse